

Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
 de Saint Julien des Landes

Séance du 5 Mars 2026
Date de la Convocation
 20/02/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 16

Présents : 11

Votants : 11

Votes

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

Date d’Affichage

10/03/2026

L’an deux mil vingt-six, le cinq mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Chantal GUERINEAU

PRESENTS : GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GODET Jean-Philippe, GUILMIER Loetitia, MIGNE Céline, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : PILLET Mireille, GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel, PATRON Gary

BRET Joël n’assiste pas aux débats et votes des comptes financier unique 2025

Mme Chantal GUERINEAU, adjointe a été élue secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l’article L 2222-3 ;

Mme Chantal GUERINEAU présente le compte financier unique 2025 du budget Principal :

CHAPITRE	LIBELLE	BP + DM(s)	CFU
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
011	Charges à caractère général	300 360.19	248 902.02
012	Charges de personnel	411 300.00	399 460.98
014	Atténuation de produits	89 604.35	89 590.35
65	Autres charges de gestion courante	104 000.00	100 986.41
66	Charges financières	45 740.00	44 697.09
67	Charges exceptionnelles	1 500.00	179.35
042	Opération d’ordre de transfert entre sections	50 214.00	47 838.50
023	Virement à la section d’investissement	235 915.65	0.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 238 634.19	931 654.70
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES			
013	Atténuation de charges	5 700.00	8 074.03
70	Produits des services	179 690.00	178 616.64
73	Impôts et taxes	193 217.00	230 867.64
731	Fiscalité locale	590 000.00	592 652.00
74	Dotations et participations	263 293.00	284 875.97
75	Autres produits de gestion courante	5 500.00	9 359.59
76	Produits financiers	1 234.19	1 234.75
77	Produits exceptionnels	0.00	511.08
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 238 634.19	1 306 191.70
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			+374 537.00

Paraphe

SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES			
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 050.00	33 006.19
16	Emprunt et dettes assimilées	223 700.00	223 699.77
20	Immobilisations incorporelles	979.20	0.00
204	Subventions d'équipements	15 000.00	13 519.00
21	Immobilisations corporelles	198 612.73	136 302.55
23	Immobilisations en cours	706 950.00	61 936.53
27	Autres immobilisations financières	154 000.00	148 011.00
	Opération n°10 – services techniques	14 100.00	13 706.62
	Opération n°11 - voiries	115 000.00	76 456.93
	Opération n°12 – aménagement centre-bourg	1 126 200.00	905 549.85
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 587 591.93	1 612 186.44
SECTION D'INVESTISSEMENT- RECETTES			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	810 826.97	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	432 062.58	427 159.22
13	Subventions d'investissement	734 991.86	168 270.75
16	Emprunts et dettes assimilées	316 100.87	0.00
27	Autres immobilisations financières	7 480.00	7 484.97
021	Virement de la section de fonctionnement	235 915.65	0.00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	50 214.00	47 838.50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 587 591.93	650 753.44
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-961 433.00

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget Principal tel que présenté ci-dessus.

Au registre sont les signatures.
Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
Joël BRET



Le secrétaire de séance
Chantal GUERINEAU

Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
 de Saint Julien des Landes

Séance du 5 Mars 2026
Date de la Convocation
 20/02/2026

Nombre de conseillers
 En exercice : 16
 Présents : 12
 Votants : 12

Votes
 Pour : 12
 Abstention : 0
 Contre : 0

Date d’Affichage
 10/03/2026

L’an deux mil vingt-six, le cinq mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M. Joël BRET

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUILMIER Loetitia, MIGNE Céline, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : PILLET Mireille, GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel, PATRON Gary

Mme Chantal GUERINEAU, adjointe a été élue secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : BUDGET ANNEXE « COMMERCES » : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Après avoir examiné le Compte Unique Financier statuant sur l’affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2025 du budget principal (délibération n°D2026_03_05_04), M le Maire propose au Conseil Municipal d’affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	931 654.70
Recettes	1 306 191.70
Résultat de fonctionnement	+374 537.00
Résultat de fonctionnement reporté N-1	0.00
RESULTAT CUMULE 2025	+374 537.00

INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 612 186.44
déficit d’investissement reporté N-1	0.00
Recettes	650 753.44
Dont part excédent N-1 de fonctionnement affecté	337 062.58
Résultat d’investissement 2025	-961 433.00
Excédent d’investissement reporté N-1	+810 826.97
SOLDE D’EXECUTION CUMULE	-150 606.03
Reste à réaliser	
Dépenses	276 759.70
Recettes	340 405.83
Solde RESTE A REALISER	+63 646.13

Paraphe

AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 SUR LE BP 2026	
Au compte 1068 – section d'investissement	374 537.00

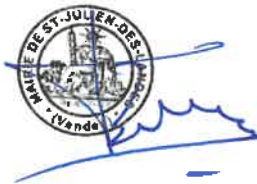
LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **D'AFFECTER** le résultat 2025 du budget Principal d'un montant de 374 537.00€ au budget primitif 2026 – article 1068.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
Joël BRET



Le secrétaire de séance
Chantal GUERINEAU



Séance du 5 Mars 2026

Date de la Convocation
20/02/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 16

Présents : 12

Votants : 12

Votes

Pour : 12

Abstention : 0

Contre : 0

Date d’Affichage

10/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M. Joël BRET

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GODET Jean-Philippe, GUILMIER Loetitia, MIGNE Céline, TESSIER Fabien, PATRON Gary, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : PILLET Mireille, GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel, PATRON Gary

Mme Chantal GUERINEAU, adjointe a été élue secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-1 et suivants et L2312-1 et suivants,

Vu l’instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Vu le Compte Financier Unique 2025,

Considérant la réunion de la commission « Finances », le 19 février 2026,

Vu l’annexe jointe à la présente note de synthèse détaillant les chapitres en fonctionnement et en investissement du budget principal et des budgets annexes

Entendu la présentation du budget primitif 2026 du budget Principal,

Après avoir pris connaissance des propositions de budget primitif 2026 du budget principal,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **ADOpte** le budget primitif 2026 du budget Principal tel que présenté ci-dessous :

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
011	Charges à caractère général	283 500.00
012	Charges de personnel	422 800.00
014	Atténuation de produits	88 400.00
65	Autres charges de gestion courante	122 490.00
66	Charges financières	40 200.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	50 250.00
023	Virement à la section d'investissement	171 639.19
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 179 279.19
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
013	Atténuation de charges	5 500.00
70	Produits des services	72 498.00
73	Impôts et taxes	212 354.00
731	Fiscalité locale	595 000.00
74	Dotations et participations	282 093.00
75	Autres produits de gestion courante	10 600.00
76	Produits financiers	1 234.19
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 179 279.19
SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	150 606.03
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 300.00
16	Subventions d'investissement	225 550.00
204	Subventions d'équipements	20 000.00
21	Immobilisations corporelles	716 927.49
23	Immobilisations en cours	245 000.00
27	Autres immobilisations financières	171 000.00
Opération n°10 – services techniques		3 000.00
Opération n°11 – voiries		62 000.00
Opération n°12 – aménagement centre-bourg		221 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 817 383.52
SECTION D'INVESTISSEMENT– RECETTES		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	572 537.00
13	Subventions d'investissement	459 972.36
27	Autres immobilisations financières	7 484.97
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	50 250.00
021	Virement de la section de fonctionnement	171 639.19
024	Produits de cessions	555 500.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 817 383.52

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
Joël BRET



Le secrétaire de séance
Chantal GUERINEAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES
Commune

Numéro SIRET : 21850236700103
Poste comptable : SGC DES SABLES D'OLONNE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	55
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	59

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 113

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	453,10
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	558,11
3	Dépenses d'équipement brut / population	569,30
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	122,57
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	44,16 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,31 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	102,01 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	18,82 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 543 841,14	1 956 945,14	810 826,97	A1	223 930,97
Investissement	1 612 186,44	650 753,44	(3) 810 826,97	A2	-150 606,03
Fonctionnement	931 654,70	1 306 191,70	(4) 0,00	A3	374 537,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II style="text-align: right;">276 759,70	III + IV	340 405,83	B1	63 646,13
Investissement	I style="text-align: right;">276 759,70	III	340 405,83	B2	63 646,13
Fonctionnement	II style="text-align: right;">0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	287 577,10
Investissement	A2 + B2	-86 959,90
Fonctionnement	A3 + B3	374 537,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 276 759,70
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	11 972,28
12	Opération d'équipement n° 12	199 998,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	19 665,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	45 123,67
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 340 405,83
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	340 405,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 390 017,79	1 476 977,69

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	276 759,70	340 405,83
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 150 606,03	(si solde positif) 0,00

	=		=
Total de la section d'investissement (2)		1 817 383,52	1 817 383,52

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 179 279,19	1 179 279,19

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

	=		=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 179 279,19	1 179 279,19

	=		=
TOTAL DU BUDGET (4)		2 996 662,71	2 996 662,71

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	979,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	93 000,00	44 604,00	20 396,00	20 396,00	65 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	327 831,89	31 637,76	750 289,73	750 289,73	781 927,49
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 755 030,84	200 517,94	220 482,06	220 482,06	421 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 176 841,93	276 759,70	991 167,79	991 167,79	1 267 927,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 050,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	223 700,00	0,00	225 550,00	225 550,00	225 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	154 000,00	0,00	171 000,00	171 000,00	171 000,00
Total des dépenses financières		410 750,00	0,00	398 850,00	398 850,00	398 850,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 587 591,93	276 759,70	1 390 017,79	1 390 017,79	1 666 777,49

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 587 591,93	276 759,70	1 390 017,79	1 390 017,79	1 666 777,49
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	150 606,03
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 817 383,52
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	734 991,86	340 405,83	119 566,53	119 566,53	459 972,36
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	316 100,87	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 051 092,73	340 405,83	119 566,53	119 566,53	459 972,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 000,00	0,00	198 000,00	198 000,00	198 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	337 062,58	0,00	374 537,00	374 537,00	374 537,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	7 480,00	0,00	7 484,97	7 484,97	7 484,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	555 500,00	555 500,00	555 500,00
Total des recettes financières		439 542,58	0,00	1 135 521,97	1 135 521,97	1 135 521,97
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 490 635,31	340 405,83	1 255 088,50	1 255 088,50	1 595 494,33

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	235 915,65		171 639,19	171 639,19	171 639,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	50 214,00		50 250,00	50 250,00	50 250,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		286 129,65		221 889,19	221 889,19	221 889,19

TOTAL	1 776 764,96	340 405,83	1 476 977,69	1 476 977,69	1 817 383,52
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 817 383,52
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	221 889,19
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	300 360,19	0,00	283 500,00	283 500,00	283 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	411 300,00	0,00	422 800,00	422 800,00	422 800,00
014	Atténuations de produits	89 604,35	0,00	88 400,00	88 400,00	88 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	104 000,00	0,00	122 490,00	122 490,00	122 490,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		905 264,54	0,00	917 190,00	917 190,00	917 190,00
66	Charges financières	45 740,00	0,00	40 200,00	40 200,00	40 200,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		952 504,54	0,00	957 390,00	957 390,00	957 390,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	235 915,65		171 639,19	171 639,19	171 639,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	50 214,00		50 250,00	50 250,00	50 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		286 129,65		221 889,19	221 889,19	221 889,19

TOTAL	1 238 634,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	1 179 279,19
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 279,19
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 700,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	179 690,00	0,00	72 498,00	72 498,00	72 498,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	193 217,00	0,00	212 354,00	212 354,00	212 354,00
731	Fiscalité locale	590 000,00	0,00	595 000,00	595 000,00	595 000,00
74	Dotations et participations (3)	263 293,00	0,00	282 093,00	282 093,00	282 093,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 500,00	0,00	10 600,00	10 600,00	10 600,00
Total des recettes de gestion courante		1 237 400,00	0,00	1 178 045,00	1 178 045,00	1 178 045,00
76	Produits financiers	1 234,19	0,00	1 234,19	1 234,19	1 234,19
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 238 634,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	1 179 279,19

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 238 634,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	1 179 279,19
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 279,19
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	221 889,19
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 300,00	0,00	2 300,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	225 550,00	0,00	225 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	286 000,00		286 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	716 927,49	0,00	716 927,49
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	245 000,00	0,00	245 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	171 000,00	0,00	171 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 666 777,49	0,00	1 666 777,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	150 606,03
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 817 383,52
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	283 500,00		283 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	422 800,00		422 800,00
014	Atténuations de produits	88 400,00		88 400,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	122 490,00	0,00	122 490,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	40 200,00	0,00	40 200,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	50 250,00	50 250,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		171 639,19	171 639,19
Dépenses de fonctionnement – Total		957 390,00	221 889,19	1 179 279,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 279,19
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	198 000,00	0,00	198 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	459 972,36	0,00	459 972,36
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	7 484,97	0,00	7 484,97
28	Amortissement des immobilisations		50 250,00	50 250,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		171 639,19	171 639,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	555 500,00		555 500,00
Recettes d'investissement – Total		1 220 957,33	221 889,19	1 442 846,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	374 537,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 817 383,52
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 500,00		5 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 498,00		72 498,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	212 354,00		212 354,00
731	Fiscalité locale	595 000,00		595 000,00
74	Dotations et participations (8)	282 093,00		282 093,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10 600,00	0,00	10 600,00
76	Produits financiers	1 234,19	0,00	1 234,19
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 179 279,19	0,00	1 179 279,19

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 179 279,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 587 591,93	276 759,70	0,00	1 390 017,79	1 390 017,79	0,00	1 390 017,79	1 666 777,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	979,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	198 612,73	19 665,48	0,00	697 262,01	697 262,01	0,00	697 262,01	716 927,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	706 950,00	45 123,67	0,00	199 876,33	199 876,33	0,00	199 876,33	245 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 255 300,00	211 970,55	0,00	74 029,45	74 029,45	0,00	74 029,45	286 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 176 841,93	276 759,70	0,00	991 167,79	991 167,79	0,00	991 167,79	1 267 927,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 050,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	223 700,00	0,00		225 550,00	225 550,00		225 550,00	225 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	154 000,00	0,00	0,00	171 000,00	171 000,00	0,00	171 000,00	171 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		410 750,00	0,00	0,00	398 850,00	398 850,00	0,00	398 850,00	398 850,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 587 591,93	276 759,70	0,00	1 390 017,79	1 390 017,79	0,00	1 390 017,79	1 666 777,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	150 606,03
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 817 383,52
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 439 702,38	340 405,83	1 102 440,69	1 102 440,69	1 442 846,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	734 991,86	340 405,83	119 566,53	119 566,53	459 972,36
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	316 100,87	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 051 092,73	340 405,83	119 566,53	119 566,53	459 972,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 000,00	0,00	198 000,00	198 000,00	198 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 480,00	0,00	7 484,97	7 484,97	7 484,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	555 500,00	555 500,00	555 500,00
Total des recettes financières		102 480,00	0,00	760 984,97	760 984,97	760 984,97
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 153 572,73	340 405,83	880 551,50	880 551,50	1 220 957,33
021	Virement de la section de fonctionnement	235 915,65		171 639,19	171 639,19	171 639,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	50 214,00		50 250,00	50 250,00	50 250,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		286 129,65		221 889,19	221 889,19	221 889,19

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	374 537,00
---------------------------------------	-------------------

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 817 383,52

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 587 591,93	276 759,70	0,00	1 390 017,79	1 390 017,79	0,00	1 390 017,79	1 666 777,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	979,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	979,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	198 612,73	19 665,48	0,00	697 262,01	697 262,01	0,00	697 262,01	716 927,49
2111	Terrains nus	500,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	3 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	4 250,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2131	Bâtiments publics	18 000,00	10 986,70	0,00	25 113,30	25 113,30	0,00	25 113,30	36 100,00
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	237 300,00	237 300,00	0,00	237 300,00	237 300,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	111 000,00	6 473,78	0,00	4 026,22	4 026,22	0,00	4 026,22	10 500,00
2152	Installations de voirie	16 000,00	2 205,00	0,00	2 295,00	2 295,00	0,00	2 295,00	4 500,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	4 368,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2181	Install. générales, agencements	12 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	634,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 200,00	0,00	0,00	208 527,49	208 527,49	0,00	208 527,49	208 527,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	706 950,00	45 123,67	0,00	199 876,33	199 876,33	0,00	199 876,33	245 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	706 950,00	45 123,67	0,00	199 876,33	199 876,33	0,00	199 876,33	245 000,00

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des opérations d'équipement (4)	1 255 300,00	211 970,55	0,00	74 029,45	74 029,45	0,00	74 029,45	286 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 176 841,93	276 759,70	0,00	991 167,79	991 167,79	0,00	991 167,79	1 267 927,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 050,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
10226	Taxe d'aménagement	33 050,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	223 700,00	0,00		225 550,00	225 550,00		225 550,00	225 550,00
1641	Emprunts en euros	223 700,00	0,00		225 550,00	225 550,00		225 550,00	225 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	154 000,00	0,00	0,00	171 000,00	171 000,00	0,00	171 000,00	171 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	154 000,00	0,00		171 000,00	171 000,00	0,00	171 000,00	171 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		410 750,00	0,00	0,00	398 850,00	398 850,00	0,00	398 850,00	398 850,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 587 591,93	276 759,70	0,00	1 390 017,79	1 390 017,79	0,00	1 390 017,79	1 666 777,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	SERVICES TECHNIQUES		30 749,92	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
11	VOIRIES		213 550,11	11 972,28	50 027,72	50 027,72	0,00	50 027,72
12	AMENAGEMENT CENTRE BOURG-RESISTUB		1 177 386,09	199 998,27	21 001,73	21 001,73	0,00	21 001,73
TOTAL			1 421 686,12	211 970,55	74 029,45	74 029,45	0,00	74 029,45

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		30 749,92	a	3 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 749,92	0,00	3 000,00	3 000,00
2152	Installations de voirie	2 175,65	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	28 246,06	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	328,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : VOIRIES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		213 550,11	a	11 972,28	b	50 027,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	157 434,46	11 972,28	50 027,72		50 027,72
2111	Terrains nus	0,00	1 967,00	33,00		33,00
2151	Réseaux de voirie	35 291,00	0,00	10 000,00		10 000,00
2152	Installations de voirie	122 143,46	10 005,28	39 994,72		39 994,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	56 115,65	0,00	0,00		0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	56 115,65	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-62 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE BOURG-RESISTUB
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 177 386,09	a 199 998,27	21 001,73	b 21 001,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	13 105,00	44 604,00	396,00	396,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	13 105,00	44 604,00	396,00	396,00
21	Immobilisations corporelles	10 602,95	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	119,16	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 483,79	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 153 678,14	155 394,27	20 605,73	20 605,73
231	Immobilisations corporelles en cours	1 153 678,14	155 394,27	20 605,73	20 605,73

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-221 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 439 702,38	340 405,83	1 102 440,69	1 102 440,69	1 442 846,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	734 991,86	340 405,83	119 566,53	119 566,53	459 972,36
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	229 783,66	107 111,14	0,00	0,00	107 111,14
1323	Subv. non transf. Départements	194 315,00	0,00	108 900,00	108 900,00	108 900,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	333,33	333,33	333,33
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	18 816,80	333,20	333,20	19 150,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	86 893,20	86 893,20	0,00	0,00	86 893,20
1345	Amendes radars automatiques et de police	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	214 000,00	127 584,69	0,00	0,00	127 584,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	316 100,87	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	316 100,87	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 051 092,73	340 405,83	119 566,53	119 566,53	459 972,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 000,00	0,00	198 000,00	198 000,00	198 000,00
10222	FCTVA	80 000,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 480,00	0,00	7 484,97	7 484,97	7 484,97
276351	Créance GFP de rattachement	7 480,00	0,00	7 484,97	7 484,97	7 484,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	555 500,00	555 500,00	555 500,00
Total des recettes financières		102 480,00	0,00	760 984,97	760 984,97	760 984,97
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 153 572,73	340 405,83	880 551,50	880 551,50	1 220 957,33

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	235 915,65		171 639,19	171 639,19	171 639,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	50 214,00		50 250,00	50 250,00	50 250,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	16 926,00		16 926,00	16 926,00	16 926,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	33 288,00		33 324,00	33 324,00	33 324,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		286 129,65		221 889,19	221 889,19	221 889,19

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 238 634,19	0,00	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19
011	Charges à caractère général (3)	300 360,19	0,00	0,00	283 500,00	283 500,00	0,00	283 500,00	283 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	411 300,00	0,00		422 800,00	422 800,00		422 800,00	422 800,00
014	Atténuations de produits	89 604,35	0,00		88 400,00	88 400,00		88 400,00	88 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	104 000,00	0,00	0,00	122 490,00	122 490,00	0,00	122 490,00	122 490,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		905 264,54	0,00	0,00	917 190,00	917 190,00	0,00	917 190,00	917 190,00
66	Charges financières	45 740,00	0,00		40 200,00	40 200,00		40 200,00	40 200,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		47 240,00	0,00	0,00	40 200,00	40 200,00		40 200,00	40 200,00
Total des dépenses réelles		952 504,54	0,00	0,00	957 390,00	957 390,00	0,00	957 390,00	957 390,00
023	Virement à la section d'investissement	235 915,65			171 639,19	171 639,19		171 639,19	171 639,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	50 214,00			50 250,00	50 250,00		50 250,00	50 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		286 129,65			221 889,19	221 889,19		221 889,19	221 889,19

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 179 279,19
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 238 634,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	1 179 279,19
013	Atténuations de charges (2)	5 700,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	179 690,00	0,00	72 498,00	72 498,00	72 498,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	193 217,00	0,00	212 354,00	212 354,00	212 354,00
731	Fiscalité locale	590 000,00	0,00	595 000,00	595 000,00	595 000,00
74	Dotations et participations (2)	263 293,00	0,00	282 093,00	282 093,00	282 093,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	5 500,00	0,00	10 600,00	10 600,00	10 600,00
Total des recettes de gestion des services		1 237 400,00	0,00	1 178 045,00	1 178 045,00	1 178 045,00
76	Produits financiers	1 234,19	0,00	1 234,19	1 234,19	1 234,19
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 234,19	0,00	1 234,19	1 234,19	1 234,19
Total des recettes réelles		1 238 634,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	1 179 279,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 179 279,19
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 238 634,19	0,00	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19
011	Charges à caractère général (4)	300 360,19	0,00	0,00	283 500,00	283 500,00	0,00	283 500,00	283 500,00
60611	Eau et assainissement	6 200,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60612	Énergie - Électricité	85 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
60622	Carburants	7 000,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	2 600,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	21 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services	21 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
612	Redevances de crédit-bail	400,19	0,00	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
613	Locations	5 500,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	3 100,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 800,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	18 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	17 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	12 500,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	10 100,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
618	Divers	5 500,00	0,00	0,00	6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	17 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	4 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
625	Déplacements et missions	400,00	0,00	0,00	250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6288	Autres services extérieurs	2 550,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	411 300,00	0,00		422 800,00	422 800,00		422 800,00	422 800,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 200,00	0,00		6 300,00	6 300,00		6 300,00	6 300,00
6411	Personnel titulaire	260 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
6413	Personnel non titulaire	2 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	128 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6470	Autres charges sociales	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
648	Autres charges de personnel	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	89 604,35	0,00		88 400,00	88 400,00		88 400,00	88 400,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 950,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
739211	Attribution de compensation	78 654,35	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	104 000,00	0,00	0,00	122 490,00	122 490,00	0,00	122 490,00	122 490,00
65311	Indemnités de fonction	71 500,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 100,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 850,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65315	Formation	2 145,00	0,00		1 970,00	1 970,00	0,00	1 970,00	1 970,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		55,00	55,00	0,00	55,00	55,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	6 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		18 460,00	18 460,00	0,00	18 460,00	18 460,00

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	12 500,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		905 264,54	0,00	0,00	917 190,00	917 190,00	0,00	917 190,00	917 190,00
66	Charges financières	45 740,00	0,00		40 200,00	40 200,00		40 200,00	40 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 500,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
6688	Autres	2 240,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		47 240,00	0,00	0,00	40 200,00	40 200,00		40 200,00	40 200,00
Total des dépenses réelles		952 504,54	0,00	0,00	957 390,00	957 390,00	0,00	957 390,00	957 390,00
023	Virement à la section d'investissement	235 915,65			171 639,19	171 639,19		171 639,19	171 639,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	50 214,00			50 250,00	50 250,00		50 250,00	50 250,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	50 214,00			50 250,00	50 250,00		50 250,00	50 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		286 129,65			221 889,19	221 889,19		221 889,19	221 889,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	2 189,92
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-10,08

= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 200,00
--------------------------------	----------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 238 634,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	1 179 279,19
013	Atténuations de charges (3)	5 700,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 700,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	179 690,00	0,00	72 498,00	72 498,00	72 498,00
7018	Autres ventes de produits finis	1 700,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	70 400,00	0,00	1 342,00	1 342,00	1 342,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	390,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	20 200,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	73 500,00	0,00	47 456,00	47 456,00	47 456,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	193 217,00	0,00	212 354,00	212 354,00	212 354,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	138 863,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
73221	FNGIR	4 354,00	0,00	4 354,00	4 354,00	4 354,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	590 000,00	0,00	595 000,00	595 000,00	595 000,00
73111	Impôts directs locaux	590 000,00	0,00	595 000,00	595 000,00	595 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	263 293,00	0,00	282 093,00	282 093,00	282 093,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	170 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
741121	DSR des communes	50 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
741127	DNP des communes	20 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
742	Dot. aux élus locaux	293,00	0,00	293,00	293,00	293,00
744	FCTVA	4 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7473	Participation départements	6 500,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 500,00	0,00	10 600,00	10 600,00	10 600,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
75888	Autres	5 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 237 400,00	0,00	1 178 045,00	1 178 045,00	1 178 045,00
76	Produits financiers	1 234,19	0,00	1 234,19	1 234,19	1 234,19
761	Produits de participations	4,00	0,00	4,00	4,00	4,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	1 230,19	0,00	1 230,19	1 230,19	1 230,19
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 238 634,19	0,00	1 179 279,19	1 179 279,19	1 179 279,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 873 719,13									
1641 Emprunts en euros (total)					2 873 719,13									
00058106532	CREDIT AGRICOLE	17/12/2009		15/03/2010	600 000,00	F		3,930	3,992		T	X Echéance constante		A-1
7711723	CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LOIRE	07/06/2010		25/06/2010	150 000,00	F		2,590	2,616		T	X Echéance constante		A-1
8164180	CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LOIRE	10/05/2012		25/05/2012	300 000,00	F		5,470	5,649		T	X Echéance constante		A-1
MON518692EUR	Caisse Française de Financement Local	17/07/2017		01/12/2017	150 691,18	F		1,250	1,257		T	X Echéance constante		A-1
MON518693EUR	Caisse Française de Financement Local	17/07/2017		01/12/2017	374 016,14	F		1,560	1,572		T	X Echéance constante		A-1
MON518694EUR	Caisse Française de Financement Local	17/07/2017		01/12/2017	90 615,56	F		1,180	1,186		T	X Echéance constante		A-1
MON525503EUR	Caisse Française de Financement Local	06/11/2018		01/03/2019	313 633,00	F		1,400	1,411		T	X Echéance constante		A-1
MON537039EUR	Caisse Française de Financement Local	22/12/2020		25/05/2021	144 763,25	F		0,660	0,664		T	X Echéance constante		A-1
MON551153EUR	Caisse Française de Financement Local	04/11/2024		01/03/2025	750 000,00	F		3,380	3,493		T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 873 719,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 295 906,33					225 503,66	35 897,69	0,00	2 189,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 295 906,33					225 503,66	35 897,69	0,00	2 189,92
00058106532		0,00	A-1	160 134,64	3,92	F		3,992	37 716,67	5 741,97	0,00	0,00
7711723		0,00	A-1	40 794,43	4,42	F		2,616	8 660,25	972,91	0,00	0,00
8164180		0,00	A-1	42 126,63	1,08	F		5,649	27 701,18	1 742,54	0,00	78,91
MON518692EUR		0,00	A-1	24 393,33	1,42	F		1,257	16 211,44	229,12	0,00	8,52
MON518693EUR		0,00	A-1	150 271,56	4,92	F		1,572	29 125,80	2 174,40	0,00	157,49
MON518694EUR		0,00	A-1	7 923,68	0,67	F		1,186	7 923,68	46,81	0,00	0,00
MON525503EUR		0,00	A-1	98 733,46	2,92	F		1,411	32 452,33	1 212,39	0,00	77,33
MON537039EUR		0,00	A-1	71 528,60	4,33	F		0,664	15 712,31	433,25	0,00	36,84
MON551153EUR		0,00	A-1	700 000,00	13,92	F		3,493	50 000,00	23 344,30	0,00	1 830,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 295 906,33					225 503,66	35 897,69	0,00	2 189,92

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	7	20/10/2006
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	21/04/2011

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 179 279,19
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	1,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Technique	C	5,00	1,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE - BP - 2026

FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	1,00	10,00	8,00	0,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-150 606,03	-150 606,03
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	63 646,13	63 646,13
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-86 959,90	-86 959,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	374 537,00	374 537,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-86 959,90	-86 959,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	287 577,10	287 577,10

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	227 850,00	227 850,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	982 874,16	982 874,16
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	755 024,16	755 024,16

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		227 850,00	227 850,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		225 550,00	225 550,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	225 550,00	225 550,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 300,00	2 300,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 300,00	2 300,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		982 874,16	III 982 874,16
Ressources propres externes de l'année (a)		205 484,97	205 484,97
10222	FCTVA	188 000,00	188 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	7 484,97	7 484,97
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		777 389,19	777 389,19
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	16 926,00	16 926,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	33 324,00	33 324,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	555 500,00	555 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	171 639,19	171 639,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/02/2026

Présenté par Le Maire, M BRET Joël (1),
A Saint-Julien-des-Landes, le 05/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Julien-des-Landes, le 05/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BIDEAU Bruno	
BOURREAU Robert	
BRET Joël	
GAUVRIT Carole	
GILMAN Thierry	
GODET Jean-Philippe	
GUERINEAU Chantal	
GUIMIER Loëtitia	
LAUNAY Jean-Michel	
MIGNE Céline	
PATRON Gary	
PILLET Aurélien	
PILLET Mireille	
REMAUD Nadia	
TESSIER Fabien	
TESSIER Jean	

Certifié exécutoire par Le Maire, M BRET Joël (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/03/2026, et de la publication le 10/03/2026

A Saint-Julien-des-Landes, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE ET SIGNATURES

02/03/2026 14:28 Page 1 / 2

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE

Présentation

Présenté par le Maire, M BRET Joël,
A Saint-Julien-des-Landes, le 05/03/2026
Le Maire, M BRET Joël

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Julien-des-Landes, le 05/03/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Pour :

Contre :

Abstention :

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 20/02/2026

Signataire

BRET Joël

GUERINEAU Chantal

TESSIER Jean

PILLET Mireille

GILMAN Thierry

REMAUD Nadia

BOURREAU Robert

BIDEAU Bruno

GODET Jean-Philippe

GUIMIER Loëtitia

LAUNAY Jean-Michel

MIGNE Céline

PATRON Gary

ABSENTE

ABSENT

ABSENT

ABSENT

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES - COMMUNE

02/03/2026 14:28 Page 2 / 2

Signataire	
TESSIER Fabien	
GAUVRIT Carole	
PILLET Aurélien	

Certifié exécutoire par le Maire, M BRET Joël, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/03/2026, et de la publication le 05/03/2026.

A Saint-Julien-des-Landes, le

